







PLUi de la Grandvallière



9. Emplacements réservés

Document arrêté le : Document approuvé le :

Le Président : Le Président :



Un territoire en action





ÉLÉMENTS DE CADRAGE

4

Emplacements réservés de la commune de Saint-Pierre 5

Emplacement réservé « SP 1 » 6

Emplacement réservé « SP 2 » 7

Emplacement réservé « SP 3 » 8

Emplacement réservé « SP 4 » 9

Emplacement réservé « SP 5 » 10

Emplacements réservés de la commune de Saint-Laurenten-Grandvaux

Emplacement réservé « SLEG 6 » 12

Emplacement réservé « SLEG 7 » 13

Emplacement réservé « SLEG 8 » 14

Emplacements réservés de la commune de Nanchez 15

Emplacement réservé « N 9 » 16

Emplacement réservé « N 10 » 17

Emplacement réservé « N 11 » 18

Emplacement réservé « N 12 » 19

Emplacements réservés de la commune du Lac-des-Rouges-Truites

Emplacement réservé « LDRT 13 » 21

Emplacement réservé « LDRT 14 » 22

Emplacements réservés de la commune de la Chaumusse 23

Emplacement réservé « LC 15 » 24

Emplacement réservé « LC 16 » 25

Une montagne à partager





20







Emplacements réservés de la commune de Grande-Rivière- Château 26

Emplacement réservé « GRC 17 » 27

Emplacements réservés de la commune de Fort-du-Plasne 28

Emplacement réservé « FDP 18 » 29

Emplacements réservés de la commune de Chaux-du-Dombief 30

Emplacement réservé « CDD 19 » 31











ÉLÉMENTS DE CADRAGE

Les emplacements réservés sont classés par commune et par ordre numéraire.

Les emplacements réservés sont repérés dans le plan de zonage avec l'initial de la commune soit :

- « SP » pour la commune de Saint-Pierre,
- « SLEG » pour la commune de Saint-Laurent-en-Grandvaux,
- « N » pour la commune de Nanchez,
- « LDRT » pour la commune du Lac-des-Rouges-Truites,
- « LC » pour la commune de la Chaumusse,
- « GRC » pour la commune de Grande-Rivière-Château,
- « FDP » pour la commune de Fort-du-Plasne,
- « CDD » pour la commune de Chaux-du-Dombief,

... Et un numéro unique pour chaque emplacement réservé.

Ainsi, on retrouve:

SP 1, SP 2 ... CDD 19

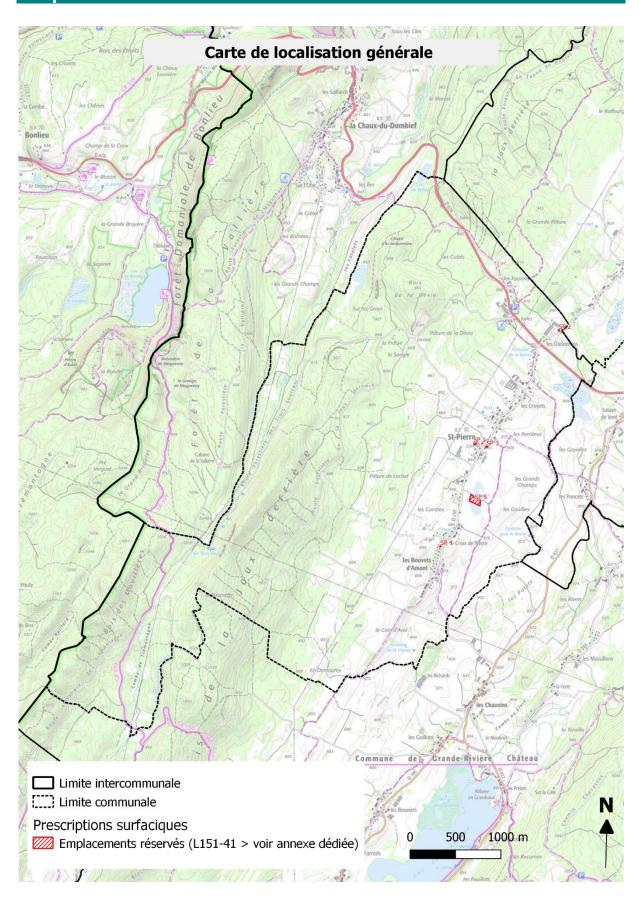








Emplacements réservés de la commune de Saint-Pierre













Emplacement réservé « SP 1 »

Localisation : En continuité du cimetière de Saint-Pierre

Raison : Agrandissement du cimetière Bénéficiaire : Commune de Saint-Pierre

Surface: 704 m²

Parcelles concernées : ZD 0149 (en partie)













Emplacement réservé « SP 2 »

Localisation: Plateforme de stockage devant l'entreprise Signaux Giraud (ZAE des Dadonnins)

Raison: Emplacement pour installation de moloks

Bénéficiaire : Commune de Saint-Pierre

Surface: 150 m²

Parcelles concernées : ZE 0231 (en totalité)













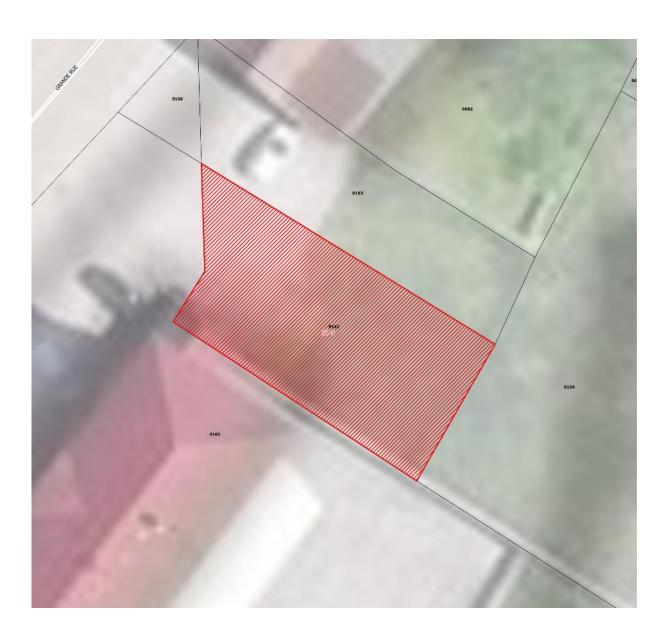
Emplacement réservé « SP 3 »

Localisation : A côté de la mairie de Saint-Pierre **Raison :** Emplacement pour installation de moloks

Bénéficiaire : Commune de Saint-Pierre

Surface: 200 m²

Parcelles concernées : ZD 0162 (en totalité)













Emplacement réservé « SP 4 »

Localisation: Croisement Chemin des Crêts - Rue Henri Verjus

Raison: Emplacement pour installation de moloks

Bénéficiaire : Commune de Saint-Pierre

Surface: 121 m²

Parcelles concernées : ZC 0149 (en partie)













Emplacement réservé « SP 5 »

Localisation : Sous le hameau du Coin d'Amont

Raison : Rénovation du système d'assainissement collectif du lotissement

Bénéficiaire : Commune de Saint-Pierre

Surface: 7433 m²

Parcelles concernées : ZC 0024 (en partie), ZC 0025 (en partie)



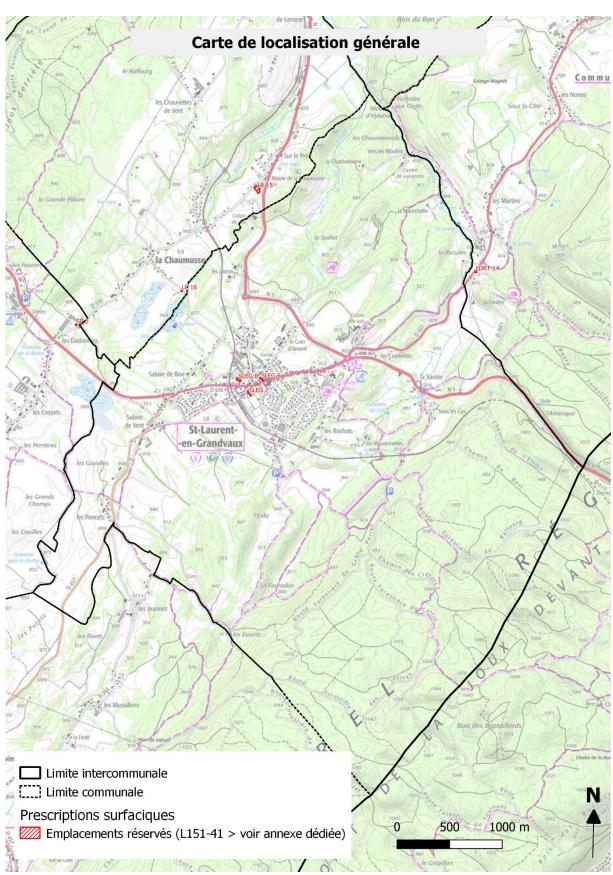








Emplacements réservés de la commune de Saint-Laurenten-Grandvaux













Emplacement réservé « SLEG 6 »

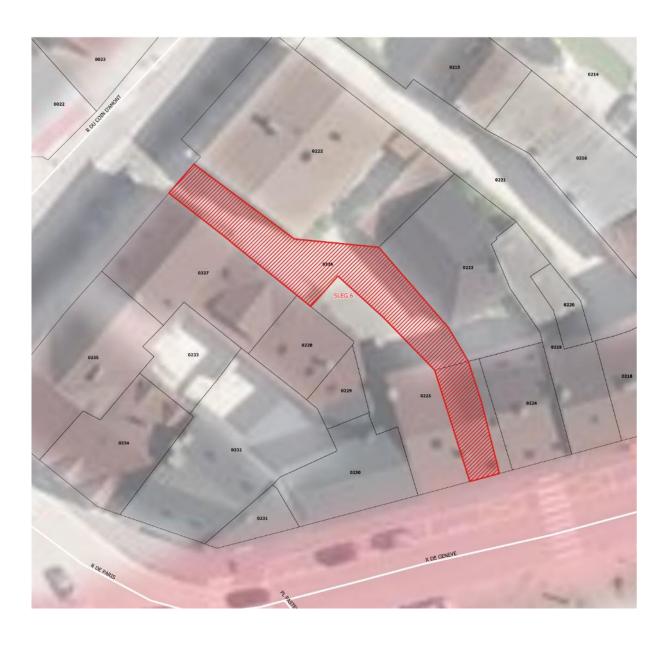
Localisation : Passage entre la rue du Coin d'Amont et la rue de Genève

Raison : Passage pour accessibilité piétonne

Bénéficiaire : Commune de Saint-Laurent-en-Grandvaux

Surface: 212 m²

Parcelles concernées : AY 0225 (en partie), AY 0226 (en totalité)













Emplacement réservé « SLEG 7 »

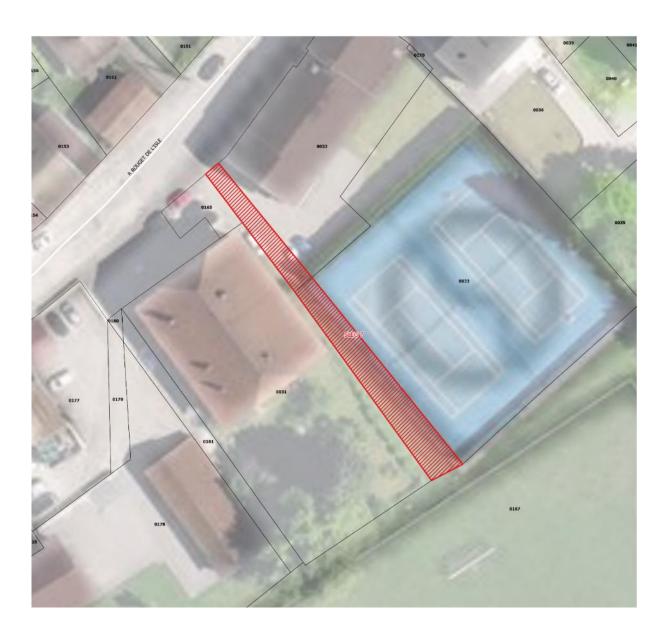
Localisation: Aux abords des terrains de tennis

Raison : Emplacement du passage du réseau d'assainissement et connexion piétonne

Bénéficiaire : Commune de Saint-Laurent-en-Grandvaux

Surface: 224 m²

Parcelles concernées: AZ 0032 (en partie), AZ 0033 (en partie)













Emplacement réservé « SLEG 8 »

Localisation : En face du cimetière de Saint-Laurent-en-Grandvaux

Raison : Parking mutualisé pour opération de logements futurs

Bénéficiaire : Commune de Saint-Laurent-en-Grandvaux

Surface: 903 m²

Parcelles concernées : AW 0199 (en totalité), AW 0124 (en partie)

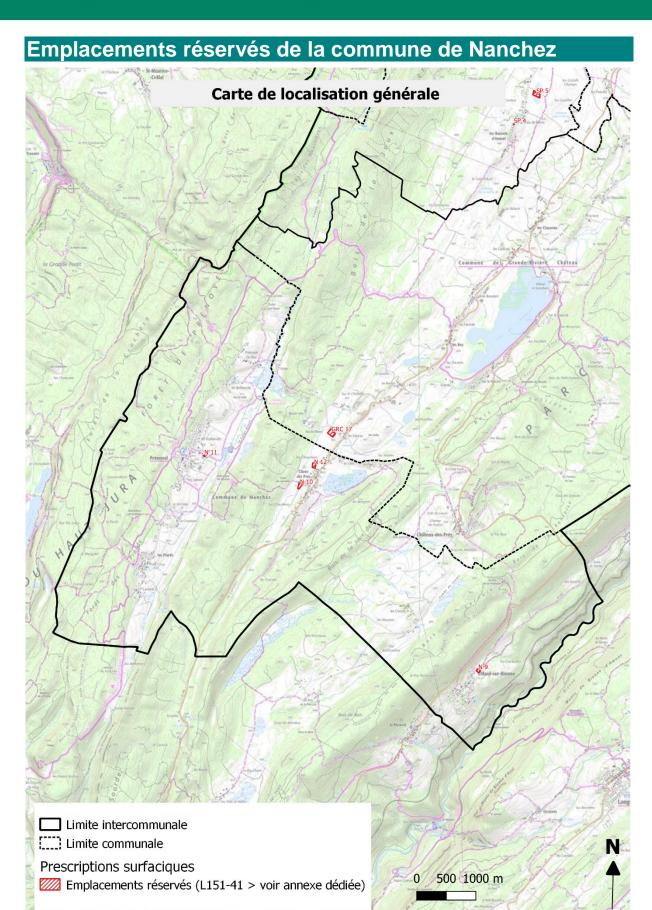






















Emplacement réservé « N 9 »

Localisation : Village de Villard-sur-Bienne, en direction du lieu-dit des Comballes

Raison : Zone d'écoulement des eaux pluviales (inconstructible)

Bénéficiaire : Commune de Nanchez

Surface: 2447 m²

Parcelles concernées : ZD 0350 (en totalité)













Emplacement réservé « N 10 »

Localisation : Village de Chaux-des-Prés, proche du chemin du Meix d'Aval

Raison : Projet de création de bassin de traitement des eaux pluviales

Bénéficiaire : Commune de Nanchez

Surface: 4616 m²

Parcelles concernées : ZA 0033 (en partie)













Emplacement réservé « N 11 »

Localisation : Village de Prénovel, quartier des Janiers

Raison : Accessibilité aux déversoirs d'orage

Bénéficiaire : Commune de Nanchez

Surface: 329 m²

Parcelles concernées : ZA 0056 (en totalité), ZA 0410 (en totalité)













Emplacement réservé « N 12 »

Localisation : Entrée Nord du village de Chaux-des-Prés

Raison : Projet de création de bassin de traitement des eaux pluviales

Bénéficiaire : Commune de Nanchez

Surface: 4248 m²

Parcelles concernées : ZB 0010 (en partie), ZB 0013 (en partie)



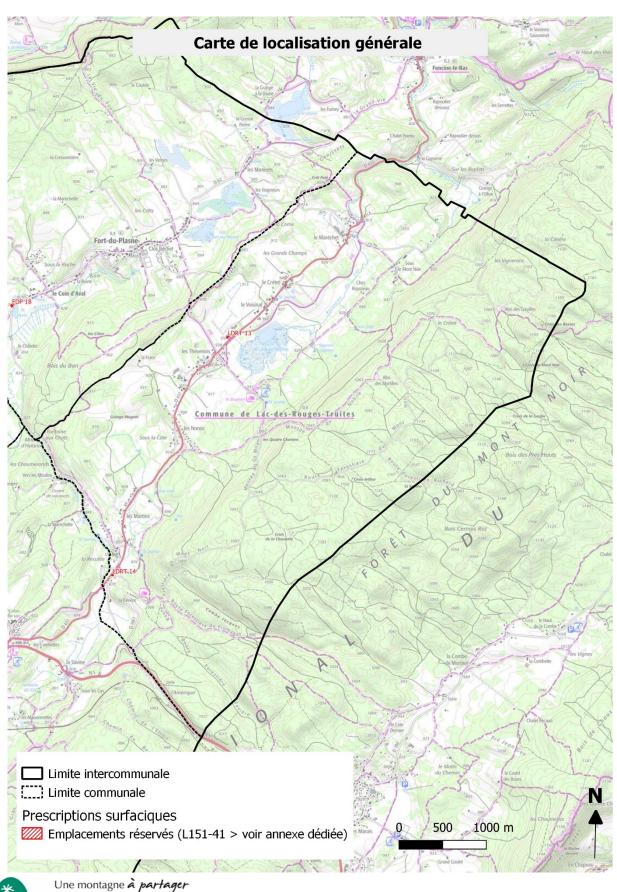








Emplacements réservés de la commune du Lac-des-Rouges-Truites













Emplacement réservé « LDRT 13 »

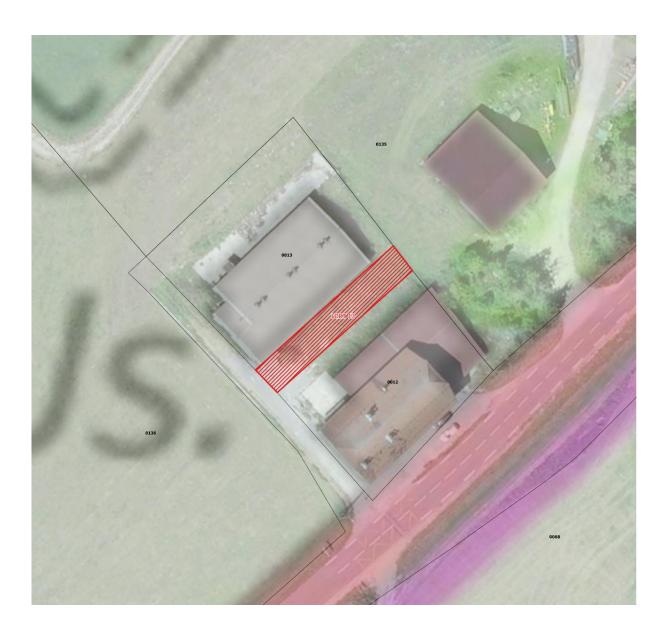
Localisation: Entrée Nord des Thévenins

Raison : Projet de parking mutualisé pour opération de logements futurs

Bénéficiaire : Commune du Lac-des-Rouges-Truites

Surface: 250 m²

Parcelles concernées : ZE 0013 (en partie)













Emplacement réservé « LDRT 14 »

Localisation : Entrée Sud de la commune, au croisement entre la route de la Favière et la RD 437

Raison : Installation pour mobilité alternative à l'autosolisme

Bénéficiaire : Commune du Lac-des-Rouges-Truites

Surface: 162 m²

Parcelles concernées : ZL 0009 (en totalité)



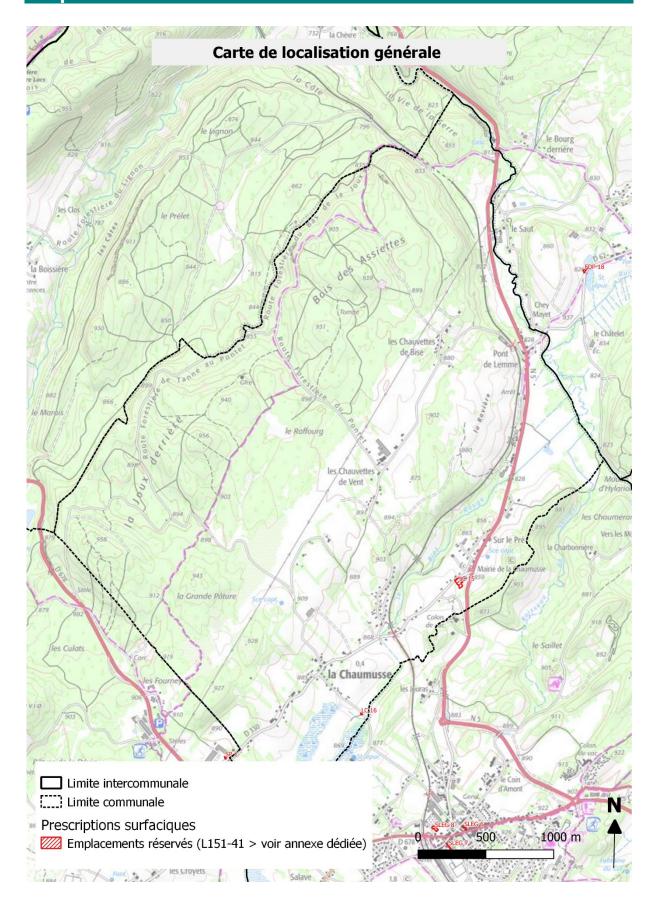








Emplacements réservés de la commune de la Chaumusse













Emplacement réservé « LC 15 »

Localisation : A proximité immédiate de la salle des fêtes de la Chaumusse

Raison: Projet d'agrandissement de parking et d'aire de jeux

Bénéficiaire : Commune de la Chaumusse

Surface: 2582 m²

Parcelles concernées: B 0290 (en partie), B 0291 (en partie)













Emplacement réservé « LC 16 »

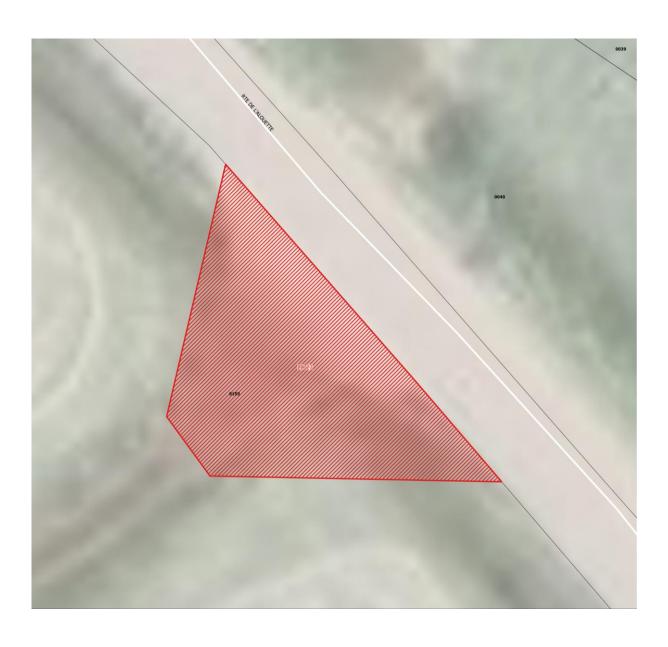
Localisation: Aux abords de la route de l'Alouette en direction de Saint-Laurent-en-Grandvaux

Raison : Elargissement de voirie (intersection) pour cône de visibilité

Bénéficiaire : Commune de la Chaumusse

Surface: 129 m²

Parcelles concernées: C 0153



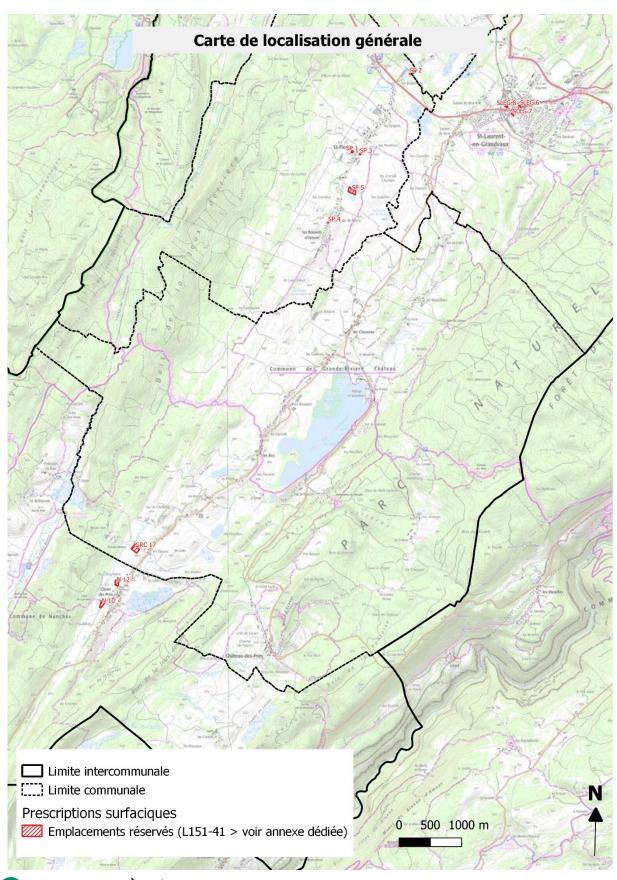








Emplacements réservés de la commune de Grande-Rivière-Château













Emplacement réservé « GRC 17 »

Localisation : A proximité immédiate de la salle omnisport « Michel Fachinetti »

Raison : Acquisition du terrain de sport/vestiaires pour pérennité des activités scolaires et associatives

Bénéficiaire : Commune de Grande-Rivière Château

Surface: 9993 m²

Parcelles concernées : ZA 0122 (en totalité), ZA 0123 (en totalité)



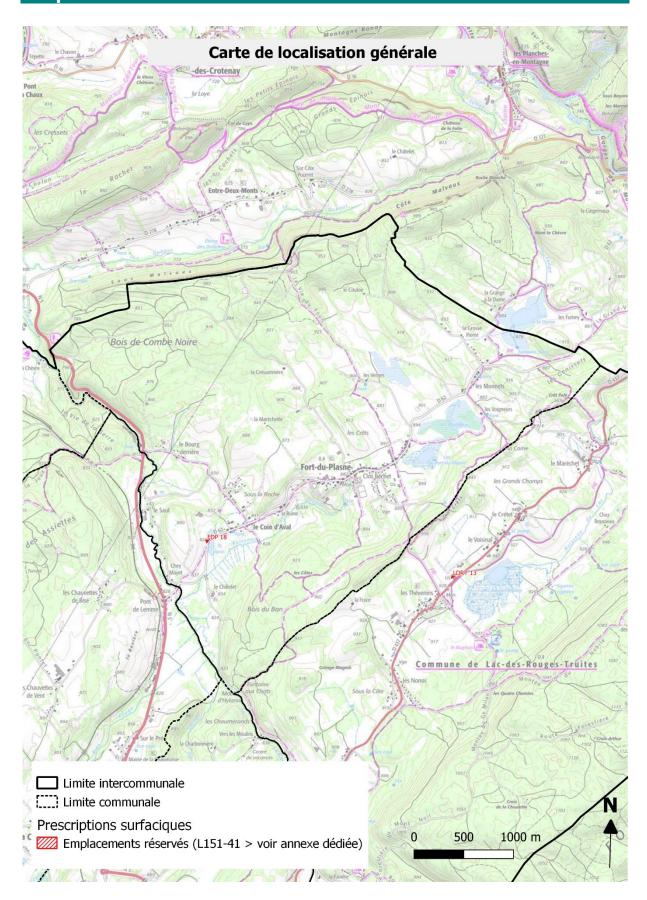








Emplacements réservés de la commune de Fort-du-Plasne













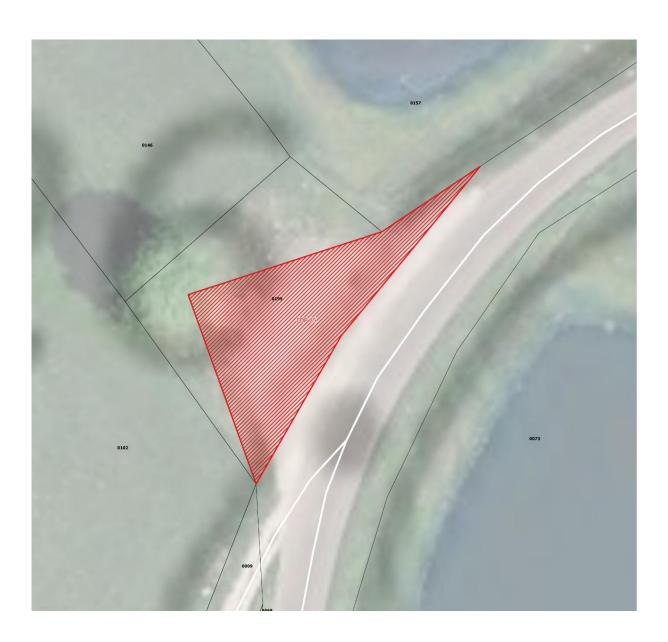
Emplacement réservé « FDP 18 »

Localisation : A l'entrée Sud du village et à proximité immédiate des bassins de lagunage **Raison :** Place de dépôt (stockage bois) et emplacement pour implantation de moloks

Bénéficiaire : Commune de Fort-du-Plasne

Surface: 377 m²

Parcelles concernées : ZL 0195 (en partie)



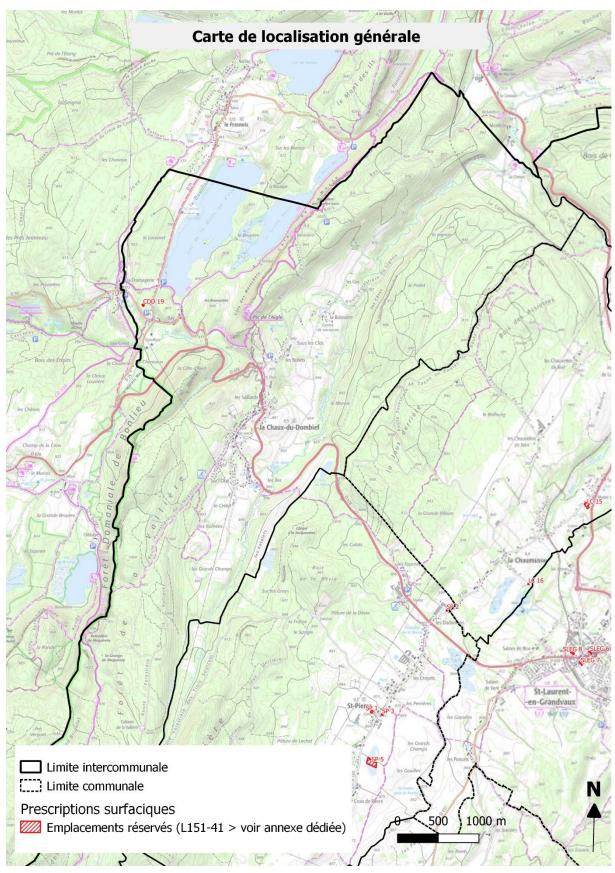








Emplacements réservés de la commune de Chaux-du-Dombief













Emplacement réservé « CDD 19 »

Localisation : A proximité immédiate du parking du Saut Girard au hameau d'Ilay **Raison :** Agrandissement du parking sur tout-venant (perméabilité à maintenir)

Bénéficiaire : Commune de Chaux-du-Dombief

Surface: 480 m²

Parcelles concernées : A 0685 (en partie)





